

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33  
Quorum : 17

**PRÉSENTS :** Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ (à partir de la délibération n°3), Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Monsieur MARINO-MORABITO, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES.

**EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :** Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR), Madame ARBORE (à Monsieur RIGAUD), Monsieur RIBIERE (à Madame SONNERY), Monsieur BECQUART (à Monsieur FABRE).

**ABSENTS :**

Madame BRISSEZ jusqu'à la délibération n°2 incluse  
Madame ARENA  
Monsieur KARTAL  
Madame PONCET

\_\_\_\_\_

Monsieur DI PERNA est désigné secrétaire de séance.

\_\_\_\_\_

**2023.05.01    MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5:2 : Fonctionnement des Assemblées

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-22 ;

Vu la délibération n° 2023.04.01 en date du 22 septembre 2023 modifiant la constitution des commissions municipales ;

Suite à la démission de Monsieur Daniel TOCHE-ONTENIENTE et à l'intégration au sein du Conseil Municipal de Monsieur Mohamed ABBES, il est proposé d'acter sa participation aux Commissions Municipales suivantes :

Accusé de réception en préfecture  
001-210100048-20231201-DEL\_2023\_05\_01-DE  
Date de télétransmission : 05/12/2023  
Date de réception préfecture : 05/12/2023

- ✓ Urbanisme, Bâtiments, Cœur de Ville, Voirie et aménagement urbain, cadre de vie, développement durable et agenda 21
- ✓ Politique de la Ville et rénovation urbaine

La Commission Municipale **Ressources Humaines, Administration Générale, Sécurité, Tranquillité publique et Nouvelles technologies**, lors de sa séance en date du **28 novembre 2023** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, **à l'unanimité, DÉCIDE :**

**1. DE MODIFIER** la composition des commissions municipales comme suit :

Monsieur Mohamed ABBES est désormais membre des Commissions suivantes :

- ✓ Urbanisme, Bâtiments, Cœur de Ville, Voirie et aménagement urbain, cadre de vie, développement durable et agenda 21
- ✓ Politique de la Ville et rénovation urbaine

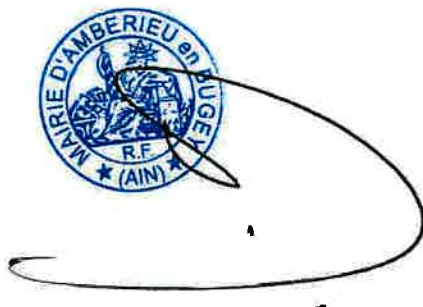
Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le

**08 DEC. 2023**

Daniel FABRE  
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



A large, stylized black ink signature of Daniel Fabre, written over a blue circular official stamp of the Mairie d'Ambérieu-en-Bugey.

Philippe DI PERNA  
Secrétaire de séance



A black ink signature of Philippe Di Perna, written over a blue circular official stamp of the Mairie d'Ambérieu-en-Bugey.



A blue circular official stamp of the Mairie d'Ambérieu-en-Bugey, featuring a coat of arms and the text 'MAIRIE D'AMBERIEU-EN-BUGEY' and '(AIN)'. It is partially overlaid by a signature and a rectangular box.

Acquies de réception en préfecture  
001-210100046-20231201-DEL\_2023\_05\_01-DE  
Date de télétransmission : 05/12/2023  
Date de réception préfecture : 05/12/2023